



PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

COMMUNE DE
SAINT-MARTIN-DE-BROMES

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

APPROBATION

**CARTE HYDROGEOLOGIQUE
DES ZONES INONDABLES**

Echelle : 1 / 10000

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral

n° 2014-295-0026

du 22 octobre 2014

SERVICE INSTRUCTEUR
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

REALISATION
SOCIETE D'INGENIERIE DES MOUVEMENTS DE SOLS ET DES RISQUES NATURELS
(IMSRN)

Novembre 2014

